

Le système de cotation CIC



Des séances de cotation de trophées sont régulièrement organisées en Belgique.
Photo : RSHCB

Une des facettes les plus connues du CIC (Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier) est sans nul doute le système de cotation des trophées par l'attribution des points CIC, dont il est le créateur et le promoteur.

Les formules de cotation, qui sont aujourd'hui bientôt centenaires, sont la propriété intellectuelle du CIC. Elles sont établies selon des critères standardisés et sont appliquées à un trophée pour en évaluer la qualité. Au-delà du « score brut » obtenu par un animal, les formules et leurs résultats permettent bien sûr de comparer les trophées entre eux mais aussi de suivre l'évolution des populations sur un plan qualitatif et de dégager des tendances, et sont dès lors une aide précieuse à la gestion des territoires de chasse et de la biodiversité en général.

Nous vous proposons aujourd'hui de nous pencher sur le trophée-roi, le Cerf.

Quantitatifs et qualitatifs

La cotation comprend 2 types de critères, quantitatifs et qualitatifs :



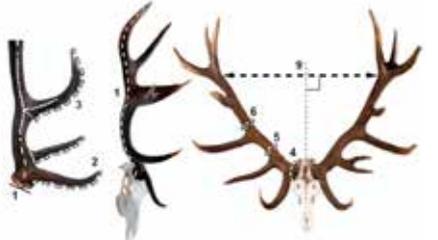
CIC - Mensuration et cotation des trophées de chasse



Certificat de cotation - CERF Elaphe Code CE01

Cerf Elaphe d'Europe centrale
Cervus elaphus hippelaphus

Source	Argent	Or
Pts CIC	170 - 190	210



Référence CBCICET **TM 20-016**

#	Paramètre de mesure	Gauche	Droite	Moy./Total	Facteur	Points
1	Longueur du merrain	106,80 cm	107,00 cm	106,90 cm	x 0,50	53,45
2	Longueur des andouillers de massacre	34,10 cm	33,80 cm	33,95 cm	x 0,25	8,49
3	Longueur des médians	25,90 cm	31,40 cm	28,65 cm	x 0,25	7,16
4	Circonférence des meules	27,30 cm	28,20 cm	27,75 cm	x 1,00	27,75
5	Circonférence inférieure merrain H1	15,80 cm	15,40 cm	Σ 31,20 cm	x 1,00	31,20
6	Circonférence supérieure merrain H2	13,80 cm	14,00 cm	Σ 27,80 cm	x 1,00	27,80
7	Nombre d'extrémités	7	8	Σ 15	x 1,00	15,00
8	Poids des bois secs	Brut	7,940 kg	7,240 kg	x 2,00	14,48
		Déduction	-0,700 kg			
9	Envergure interne	98,50 cm	(x100 / longueur moyenne)	92,14%	0-3	3,00
Suppléments et déductions						
10	Couleur				0-2	1,5
11	Periure				0-2	1,0
12	Qualité des pointes				0-2	1,5
13	Qualité des surandouillers				0-2	2,0
14	Qualité des empaumures				0-10	7,0
15	Déductions				0-3	0,0
Catégorie de l'évaluation		Médaille d'Argent	Age	9	TOTAL Pts CIC	201,33
Date du prélèvement	Nom du Chasseur	Territoire	Pays ou CC			
?	?	?	?			

Les paramètres mesurables incluant les longueurs des merrains, les circonférences des meules et des merrains (H1 et H2), les dimensions des andouillers de massacre et des médians, le nombre total de pointes, le poids et l'envergure interne.

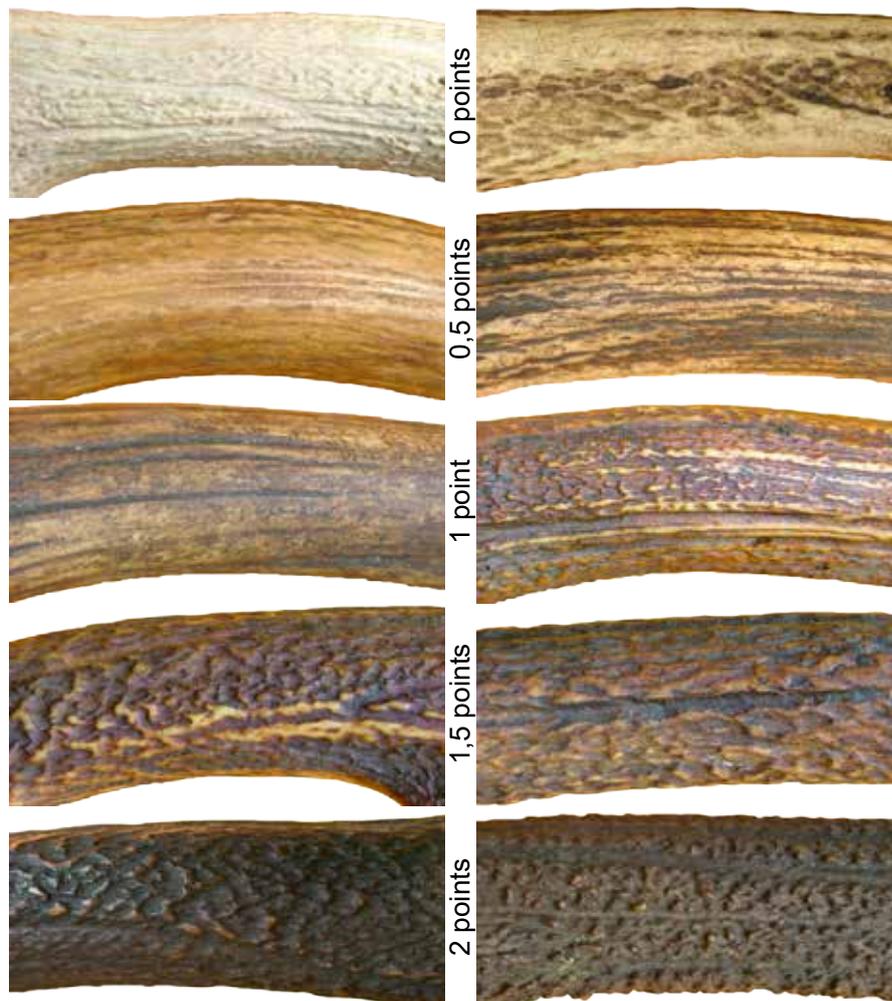
Ces mesures objectives sont exprimées en kilogrammes, centimètres et millimètres et sont converties en points et centièmes de points après multiplication d'un coefficient propre à chaque type de mensuration.

Les suppléments et déductions, aussi appelés points de beauté, peuvent sembler plus subjectifs mais bénéficient d'explications justificatives très détaillées dans le Hand Book (voir fig.1).

Font partie de ces éléments, la couleur, les perlures, la qualité des pointes, le développement des surandouillers et la qualité des empaumures (ou chandeliers). Cette dernière est définie selon la table établie par le Professeur Hromas en 1997. En fonction du nombre d'épois (ou pointes) longs, moyens ou courts des empaumures, un nombre de points de qualité est attribué.

Des déductions peuvent être faites par les évaluateurs pour des cas de dissymétrie ou d'anomalie notables.

Depuis que ces cotations existent, elles n'ont jamais été modifiées dans leur principe mais elles ont fait l'objet de débats d'interprétation



Des suppléments de points sont attribués en fonction de la couleur des bois.

afin de préciser très clairement les règles à suivre pour les prises de mesure et les normes des points de beauté.

Cette continuité permet de comparer un cerf évalué en 1970 et un trophée prélevé au brâme dernier et, si cela a du sens, un trophée belge et un trophée d'Europe centrale.

À ce propos, les seuils d'attribution des médailles ont été unifiés pour l'Europe. À 210 points CIC pour la médaille d'Or et respectivement 190 et 170 points CIC pour les médailles d'argent et de bronze.

La CBCICET (Commission Belge du CIC pour l'Evaluation des Trophées) réalise annuellement près de 500 cotations de cerfs, brocards, sangliers, mouflons etc., à l'occasion des expositions de trophées des Conseils Cynégétiques, d'une journée de cotation tous trophées / toutes origines (habituellement en février à Louvain-la-Neuve) et de séances privées.

Une nouvelle initiative de la CBCICET offre une médaille spéciale « 10+ » pour

tout trophée de cerf dépassant l'âge de 10 ans (confirmé par l'analyse de la coupe dentaire).

Reconnaissance d'une bonne gestion

Le CIC rappelle opportunément que la médaille est attribuée au trophée, qu'elle n'est pas une fin en soi mais une reconnaissance des efforts de bonne gestion de l'espèce, dans le sens de la mission première du CIC comme promoteur de la chasse durable, outil de conservation de la biodiversité.



■ La Délégation belge du CIC
www.cic-wildlife.be
cic.wildlife.belgium@gmail.com